

Cours en ligne - Etiquetage des produits Bio pour la vente directe 2024

Principes de base pour l'étiquetage des aliments biologiques et Bourgeon

Contenu

Comment déclarer correctement?

Le cours "Etiquetage des produits bio pour la vente directe" couvre les aspects suivants:

- Présentation des bases de l'étiquetage selon la Loi fédérale sur les denrées alimentaires, exigences relatives à l'étiquetage des produits biologiques et Bourgeon
- Mise en pratique par la création d'étiquettes de produits concrets
- Echanges et questions concernant l'étiquetage de produits issus de la transformation à la ferme

Pour les exercices, nous vous proposons de travailler sur vos propres étiquettes. Vous pouvez nous les envoyer à l'avance afin qu'elles puissent être étudiées pendant le cours.

Responsable du cours

Ludivine Nicod, Collaboratrice scientifique pour la qualité et la transformation des aliments, FiBL Suisse Romande

Tel : 062 865 04 97

ludivine.nicod@fibl.org

Inscription

Jusqu'au 22 Mars 2024

Lien: [Transformation fermière: étiquetage des produits 2024](#)

Date

Lundi 25 Mars 2024

Heure

8:30 – 12:30

Lieu

En ligne

Le lien Zoom sera envoyé par email quelques jours avant la date du cours

Coût

Producteur.ices agricoles, étudiant.es: CHF 90.–

Autres: CHF 150.–

Conditions d'inscription

Pour les annulations jusqu'à 5 jours avant le début du cours, nous facturons des frais de traitement de 40 CHF.

Si un-e participant-e au cours ne se présente pas sans avoir annulé à l'avance, le coût total du cours lui sera facturé.

Renseignements

FiBL Kurssekretariat, Stefanie Leu

Ackerstrasse 113, 5070 Frick

stefanie.leu@fibl.org

062 865 72 74

Programme

Lundi 25 Mars 2024

Heure	Sujet	Intervenant.e
Dès 08:30	La salle de réunion est ouverte: les questions techniques sur l'utilisation de Zoom seront discutées personnellement	Ludivine Nicod, FiBL
08:45	Introduction au cours, objectifs et tour de table	Ludivine Nicod, FiBL Mirjam Grüter, Bio Suisse
09:00	L'étiquetage selon la législation alimentaire suisse: notions de base avec exemples	Ludivine Nicod, FiBL
09:45	L'étiquetage selon l'Ordonnance sur l'agriculture biologique: notions de base avec exemples	Ludivine Nicod, FiBL
10:15	Pause	
10:30	L'étiquetage selon le cahier des charges de Bio Suisse et pour la vente directe à la ferme	Mirjam Grüter, Bio Suisse
11:15	Exercice de mise en pratique en petits groupes <ul style="list-style-type: none">- Création d'étiquettes ou adaptation de sa propre étiquette- Discussion des exemples	Tou.te.s
12:00	Conclusion <ul style="list-style-type: none">- Où et comment trouver les informations, de l'aide?- Questions ouvertes	Ludivine Nicod, FiBL
12:30	Fin du cours	

Programme sous réserve de modifications

Intervenant.es

- Ludivine Nicod, Recherche et vulgarisation en qualité et transformation des aliments, FiBL Suisse Romande
- Mirjam Grüter, Spécialiste étiquettes & transformation à la ferme, Bio Suisse